

1. COORDONNÉES

École internationale du Village

Immeuble St-Paul
45, chemin Eardley
Gatineau (QC) J9H 4J9

Immeuble Limoges
19, rue Symmes
Gatineau (QC) J9H 3J3

Téléphone : (819) 685-2611

Courriel : ecole.village@csspo.qc.ca

Page Web : <http://internationaleduvillage.csspo.gouv.qc.ca>

2. PORTRAIT DE L'ÉCOLE

- Présidente du conseil d'établissement : Marie-Eve Groulx
- Directeur : Simon Beaudry
- Directrice adjointe : Rachelle Ada
- Membres du personnel : 78 personnes
- Secrétaires : une par immeuble
- Enseignants : 40 personnes (28 titulaires, 4 enseignantes-orthopédagogues et 8 spécialistes)
- Agente de bureau : une pour les deux immeubles
- Un service de garde présent dans les deux immeubles : une technicienne en service de garde et une éducatrice classe principale
- Éducatrices en service de garde : 15 éducatrices
- Préposés aux élèves handicapés : 4 personnes
- Techniciens en éducation spécialisée : 4 personnes (2 à temps complet et 2 à temps partiel)
- Clientèle : 633 élèves, 259 élèves à l'immeuble St-Paul et 374 élèves à l'immeuble Limoges
- Préscolaire à la 6e année : 28 groupes
- Nombre d'élèves inscrits au service de garde : 268 élèves
- Nombre d'élèves inscrits au service de dîneurs : 357 élèves

3. MEMBRES DU CONSEIL

Membres parents et leur présence aux 8 rencontres régulières :

- Marie-Eve Groulx - présidente (présente à 7 rencontres)
- Frédéric Barbeau - vice-président et représentant au Comité de parents (présent à 8 rencontres)
- Cheikh Thiam (présent à 6 rencontres)
- Susanne Trachsel (présente à 6 rencontres)
- Kethlande Pierre (présente à 4 rencontres)
- Marie-Claude Mallet - Parent substitut (présente à 2 rencontres)
- Benoit Chaussé - Parent substitut (présent à 4 rencontres)

Membres du personnel et leur présence aux 8 rencontres régulières :

- Pascale Fortin, enseignante-orthopédagogue (présente à 6 rencontres)
- Isabel Gauthier, enseignante (présente à 7 rencontres)
- Christine Gévry, enseignante (présente à 7 rencontres)
- Kathryn Béchard-Asselin, enseignante-orthopédagogue (présente à 7 rencontres)
- Rachel Vincent, technicienne en service de garde (présente à 7 rencontres)
- Joël Paquette, enseignant substitut (présent à 2 rencontres)

Représentants de la communauté :

- Lisa Lagacé (Les Partenaires du secteur Aylmer) (présente à 3 rencontres)
- Yannick Boulay (Centre communautaire Entre Nous) (présent à 1 rencontre)

Direction :

- Simon Beaudry, directeur (présent aux 8 rencontres)
- Rachelle Ada, directrice adjointe (présente à 6 rencontres)

Personne élue comme représentant au comité consultatif EHDA :

- Benoit Chaussé

4. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

- 20 septembre 2022
- 25 octobre 2022
- 13 décembre 2022
- 7 février 2023
- 14 mars 2023
- 18 avril 2023
- 16 mai 2023
- 13 juin 2023

5. FONCTIONNEMENT D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement a des fonctions et des pouvoirs visant à amener les écoles et les centres à mettre en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation. Ses pouvoirs et attributions découlent de la Loi sur l'instruction publique. En toutes circonstances, le Conseil d'établissement cherche à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de tous les élèves et dans l'objectif d'assurer leur réussite éducative.

Les pouvoirs du conseil d'établissement

Adopter : Adopter une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

Approuver : Approuver une proposition veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver ou refuser une proposition. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

Consulter : La Loi sur l’instruction publique prévoit également que la direction de l’école et le Centre de services scolaire ont l’obligation d’informer et de consulter le conseil d’établissement sur certains éléments de la vie pédagogique et administrative de l’école. Ainsi, le conseil d’établissement donne son avis au Centre de services scolaire sur toutes questions qu’il est tenu de lui soumettre, sur toutes questions propres à faciliter le bon fonctionnement de l’école et sur tous sujets propres à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaires. Par ailleurs, le conseil d’établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur la modification ou la révocation de l’acte d’établissement de l’école ainsi que sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice de l’école.

6. LES TRAVAUX DU CONSEIL

Lors des rencontres, les membres du CÉ ont approuvé ou adopté :

- Les règles de régie interne 2023-2024
- Le calendrier des rencontres
- La programmation des activités éducatives
- Les campagnes de financement
- La programmation extrascolaire et parascolaire
- Le Plan de lutte contre la violence et l’intimidation
- La demande de financement pour la cour d’école Limoges
- L’utilisation des mesures dédiées et protégées
- La participation des élèves à diverses activités à l’extérieur du territoire de l’école ou des heures normales d’école
- La grille-matières 2022-2023
- Entrée progressive du préscolaire 2023-2024
- La programmation d’éducation à la sexualité 2023-2024
- Les frais des activités des finissants
- Le choix du fournisseur de l’agenda scolaire 2023-2024
- La prolongation du contrat de service de traiteur 2023-2024
- Les règles de fonctionnement du Service de garde 2023-2024
- Les listes d’effets scolaires 2023-2024
- Les frais chargés aux parents 2023-2024
- Les cahiers d’exercices 2023-2024
- Les prévisions budgétaires 2023-2024
- Le code de vie de l’école 2023-2024

Le CÉ a aussi été consulté ou informé sur les sujets suivants :

- Le rapport annuel du CSSPO
- Taux de réussite 2021-2022
- Rapport de l’exercice financier 2021-2022
- Calendrier scolaire 2023-2024
- L’organisation des services éducatifs et à l’élève dans l’école
- L’avancement des divers travaux qui affectent les deux immeubles et leur cour respective
- L’avancement des travaux du comité du projet éducatif
- La tenue de diverses activités au sein de l’école

- Bilan du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
- Présentation des résultats de divers sondages et consultations (consultation du CSSPO pour le PEVR, sondage-école du comité du projet éducatif et le sondage aux parents sur le service de traiteur).

7. MOT DE LA PRÉSIDENCE

En vertu des articles 82 et 83 de la Loi sur l'instruction publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'École internationale du Village, qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année scolaire 2022-2023.

Je remercie tous les membres du Conseil d'établissement pour leur engagement bénévole lors de la dernière année scolaire. Nous avons su mener nos travaux dans la collégialité, le respect et la bonne humeur en cette année qui marque le retour aux rencontres complètement en présentiel. Le bon déroulement de nos rencontres est en autres le résultat de l'approche ouverte et transparente de Monsieur Simon Beaudry qui est particulièrement appréciée et reconnue au sein de conseil d'établissement.

Je remercie l'ensemble du personnel de l'école qui a, encore cette année, fait preuve d'une grande bienveillance, de professionnalisme et de créativité. Le désir de susciter l'intérêt, d'éveiller la curiosité des élèves, de les soutenir dans leurs apprentissages et de développer de futurs citoyens rayonnent au quotidien. Les valeurs et la mission de l'école internationale ont été mises de l'avant.

Merci à l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école qui a fait preuve d'une belle implication et qui a su solliciter un grand nombre de parents pour soutenir les activités de l'école : épluchette de la rentrée, carnaval d'hiver, journée de célébration de la fin de l'année, pour n'en nommer que quelques-unes.

Je tiens également à souligner que l'école internationale du Village est une école vivante aux multiples projets. Voici un échantillon de quelques projets et activités que les élèves ont pu vivre cette année :

- Comme le veut la tradition de l'école et pour souligner la fin de leur parcours au programme international primaire, les élèves de la 6e année ont présenté les résultats de leurs recherches lors de l'exposition annuelle. Ils ont obtenu du soutien d'experts et de membres de la communauté scolaire.
- Les élèves du 1er et 2e cycle ont présenté des spectacles de musique avant le congé des fêtes, sous la supervision de Monsieur François.
- Madame Heidi a dirigé une pièce de théâtre : des élèves de 6e année ont présenté une œuvre aux résidents de la Maison Bruyère, ainsi qu'aux élèves de la 4e à la 6e année.
- Monsieur Dominic a offert une multitude d'activités sportives durant l'heure du dîner pour les élèves de 3e cycle.
- Cette année, après une pause au cours des dernières années, l'école a célébré les œuvres d'art des élèves de l'école par un vernissage public en juin. Un grand merci à Madame Heidi pour ses efforts dans la mise en œuvre de cet événement et pour sa créativité dans les projets qu'elle présente aux élèves.
- Bravo et merci à l'équipe de la brigade scolaire qui a fait preuve de dévouement et d'altruisme par son implication pour assurer la sécurité des élèves marcheurs.
- Les orthopédagogues de l'école ont offert des ateliers aux parents pour les aider à encadrer et aider leurs enfants durant la période des devoirs et leçons.
- L'école a pu recevoir de nombreux invités sur des thèmes d'intérêt pour les élèves : robotique, scientifique, historique, spécialiste animalier, artiste, culturel, etc.

- Les élèves du 3e cycle ont participé à des mini-tournois sportifs contre d'autres écoles de la région.
- Les élèves ont participé au carnaval d'hiver organisé par les enseignants d'éducation physique.
- Deux groupes de 4e année ont été sélectionnés au hasard pour participer à l'enquête TEIMS (Enquête internationale en mathématiques et sciences).
- Tous les élèves de l'école ont participé au Grand Ménagement des cours d'école et des rues avoisinantes en collaboration avec la ville de Gatineau.
- ... et beaucoup, beaucoup plus!

C'est avec satisfaction et fierté que je termine mon mandat de parent et de présidente au sein du conseil. Ce fut un plaisir de collaborer avec les membres du conseil ! Je vous souhaite à tous de profiter de l'été qui est déjà à nos portes.

Merci à tous de votre implication !

Marie-Eve Groulx

Présidente – Conseil d'établissement de l'École internationale du Village